

## Société Gatineau Monde

### Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2016

#### **Date et lieu**

L'assemblée s'est tenue le 20 avril 2016, à 19 h 30, à la salle Mont-Bleue de la Maison du citoyen, sise au 25 rue Laurier à Gatineau.

#### **Présents**

Assistent à l'assemblée annuelle les sept membres sortants du conseil d'administration (Jean Delisle, Jacques Forget, Nicole Forget, Patrick Messier, Claude Robert, Nadie St-Pierre, Sophie Rouy, Noëlle Gratton-Tétreault de la ville de Gatineau et André Dupont.

#### **1. Mot d'ouverture et constatation du quorum**

La présidente, Nadie St-Pierre, souhaite la bienvenue à toutes et à tous, et constate que le quorum est atteint.

#### **2. Lecture de l'avis de convocation**

L'avis de convocation est confirmé par la présidente.

#### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Résolution AGA20042016-01

La présidente fait la lecture du procès-verbal. Il est proposé par Jean Forget, avec l'appui d'André Dupont, d'adopter l'ordre du jour.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

#### **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 mai 2015**

Résolution AGA20042016-02

Quelques erreurs sont signalées. Il est proposé par Jean Delisle, avec l'appui d'André Dupont, d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 13 mai 2015, sous réserve des modifications à apporter.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

#### **5. Étude et adoption du rapport annuel du conseil d'administration**

Nadie St-Pierre fait un résumé des principaux points contenus dans le rapport annuel et répond aux questions des membres. Une discussion s'engage avec les participants sur les actions qu'il conviendrait de prendre afin d'accroître le rayonnement de la Société Gatineau Monde (SGM) et de diversifier son auditoire. Des échanges ont lieu avec les représentants de la Ville. Les membres du Conseil d'administration

s'enquière d'un éventuel soutien que la Ville pourrait apporter à la SGM en termes de diffusion notamment. Ils demandent également si la SGM pourrait bénéficier de conseils en la matière, par exemple en rencontrant un agent culturel de la Ville. Les participants discutent du fait que le dossier de la SGM est du ressort des Services de la bibliothèque. Ils demandent aux représentants de la Ville s'il serait plus profitable, pour la SGM, d'avoir comme interlocuteur un agent culturel. Les représentants de la Ville indiquent que ce choix a été opéré pour des raisons de fonctionnement, car aucun agent culturel en poste ne disposait de disponibilités suffisantes pour agir à titre de personnes-ressource auprès de la SGM. Les représentants de la Ville précisent que ce choix n'a pas d'impact sur le traitement du dossier de la SGM. Par ailleurs, l'on évoque la question du Calendrier culturel en ligne, outil qui permettait à la SGM de faire de la publicité pour ses conférences auprès d'un large public. Les représentants de la Ville font savoir qu'il a été décidé de mettre fin à ce produit pour des questions de coût.

Résolution AGA20042016-03

Il est proposé par Nicole Forget, avec l'appui de Jacques Forget, que le rapport annuel du conseil d'administration soit déposé pour adoption.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

## **6. Étude et adoption des états financiers**

Les états financiers sont présentés par Patrick Messier, qui met en lumière les faits saillants de l'exercice écoulé. Patrick Messier souligne qu'il est capital que la SGM engage une réflexion sur une stratégie marketing en vue de l'accroissement et de la diversification de son audience si elle veut atteindre un équilibre financier durable.

Résolution AGA20042016-04

Il est proposé par Nicole Forget, avec l'appui de Jacques Forget, que les états financiers 2016 soient déposés en l'état pour adoption.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

## **7. Nomination du vérificateur**

La présidente informe les membres présents de la décision du conseil d'administration de ne pas nommer de vérificateur. Elle précise que le conseil n'est pas tenu de procéder à une telle nomination étant donné que les revenus annuels de la SGM ne dépassent pas 30 000 dollars.

## 8. Élections

Résolution AGA20042016-05

Il est proposé par la présidente, avec l'appui de Jacques Forget, de déroger à la procédure habituelle de votation, en identifiant les personnes qui souhaitent siéger au conseil d'administration.

*Résolution adoptée à l'unanimité*

L'équipe actuelle restera en place. Une nouvelle membre, Marie Boulet, se joint au conseil d'administration.

Les personnes dont la liste suit sont mises en nomination pour siéger au prochain conseil d'administration.

- 1- Marie Boulet proposée par Jean Delisle
- 2- Jean Delisle proposé par Sophie Rouy
- 3- Nicole Forget proposée par Nadie St-Pierre
- 4- Jacques Forget proposé par Nicole Forget
- 5- Patrick Messier proposé par Claude Robert
- 6- Claude Robert proposé par Nadie St-Pierre
- 7- Nadie Saint-Pierre proposée Jacques Forget
- 8- Sophie Rouy proposée par Patrick Messier

**Tous acceptent et sont donc déclarés élus par acclamation.**

## 9. Souhaits de l'assemblée

Néant

## 10. Clôture de l'assemblée

Résolution AGA20042016-06

Il est proposé par Jacques Forget de procéder à la clôture de l'assemblée, à 21 h 5.